Élèves de 3e année du secondaire ayant un statut vaccinal complet (2022-2023)

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue

PORTRAIT DE SANTÉ





Mise à jour : septembre 2023

SOINS ET SERVICES

DÉFINITION



Le programme de vaccination des élèves de 3º année du secondaire prévoit l'administration d'un rappel contre la diphtérie, le tétanos et le méningocoque, ainsi qu'une mise à jour du statut vaccinal. Afin d'être considérés comme ayant un statut vaccinal complet, les élèves de 3º année du secondaire doivent avoir reçu toutes les doses de vaccin recommandées pour leur âge dans le calendrier de vaccination du Programme d'immunisation du Québec. Le calendrier de vaccination se base sur plusieurs principes, selon les différents vaccins prévus, reliés à l'âge à l'administration et le nombre de doses requises afin d'optimiser la protection à court et à long terme contre les maladies. Un statut vaccinal complet permet d'être adéquatement protégé contre les maladies suivantes : diphtérie, tétanos, hépatite A, hépatite B, méningocoque C, poliomyélite, rougeole, rubéole, oreillons, varicelle et virus du papillome humain.

Nombre : nombre d'élèves, d'un territoire donné, inscrits en 3° année du secondaire, ayant un statut vaccinal complet et adéquatement vacciné par antigène pour l'âge au cours d'une année scolaire donnée.

<u>Pourcentage</u>: rapport du nombre d'élèves, d'un territoire donné, inscrits en 3° année du secondaire, ayant un statut vaccinal complet et adéquatement vacciné par antigène pour l'âge au cours d'une année scolaire donnée, au nombre d'élèves inscrits en 3° année du secondaire, lors de la même année scolaire, multiplié par 100 personnes.

SOURCE



Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Registre de vaccination du Québec, année scolaire 2022-2023.

NOTE



Les élèves des communautés autochtones (réserves et établissements indiens) de la région sont exclus de ces statistiques sur la couverture vaccinale. Le nombre n'inclut pas les élèves pour qui un rattrapage de la vaccination a été fait après leur année scolaire de 3e année du secondaire.





Élèves de 3e année du secondaire ayant un statut vaccinal complet

Statut vaccinal complet (2022-2023)		
Territoires	N	%
MRC de Témiscamingue	138	77,5
Ville de Rouyn-Noranda	424	90,6
MRC d'Abitibi-Ouest	243	91,0
MRC d'Abitibi	247	88,2
MRC de la Vallée-de-l'Or	458	79,0
Abitibi-Témiscamingue	1 510	85,2
Québec	65 700	68,6
N Nombre		

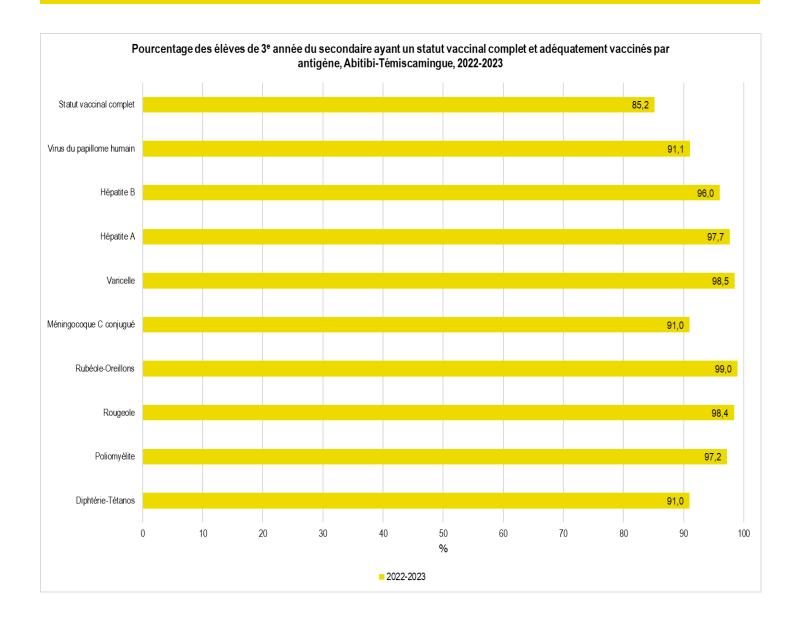
FAITS SAILLANTS



Le taux d'élèves de 3e année du secondaire ayant un statut vaccinal complet en Abitibi-Témiscamingue (85,2%) est significativement plus élevé que celui dans l'ensemble du Québec (68,6%). Les MRC de la Ville de Rouyn-Noranda (90,6%) et d'Abitibi-Ouest (91,0 %) présentent les meilleures couvertures vaccinales d'un statut vaccinal complet de la région.

La rougeole, la rubéole et les oreillons ainsi que la varicelle sont les antigènes pour lesquels les élèves présentent de meilleures couvertures vaccinales en Abitibi-Témiscamingue, avec des taux au-dessus de 98 %. Les antigènes des virus du papillome humain, de la méningocoque ainsi que de la diphtérie et du tétanos ont les plus petits taux. Néanmoins, ces taux se situent autour de 91 %.

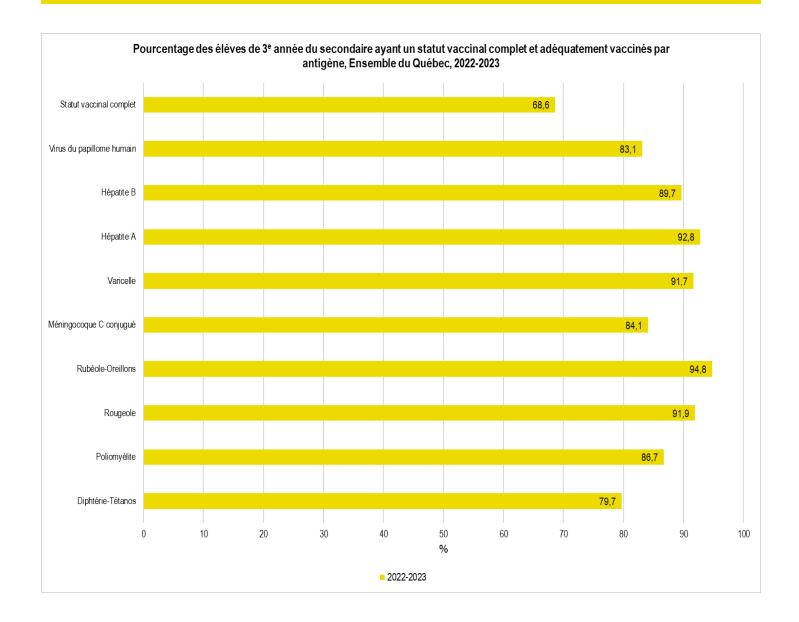




SOURCE



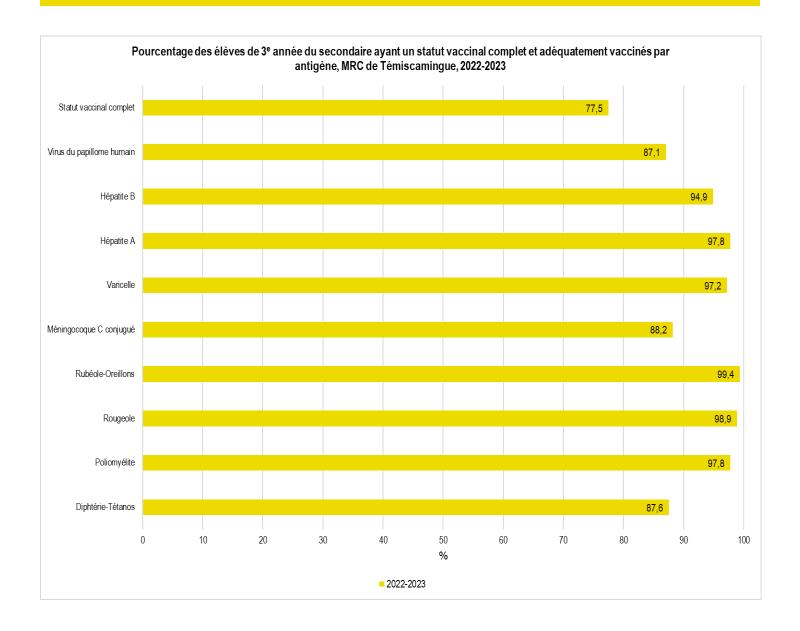




SOURCE





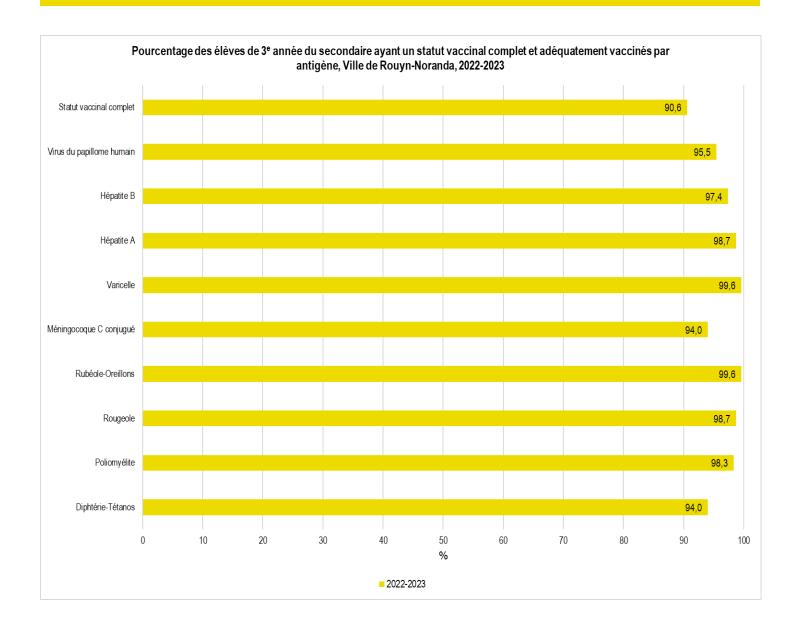


SOURCE





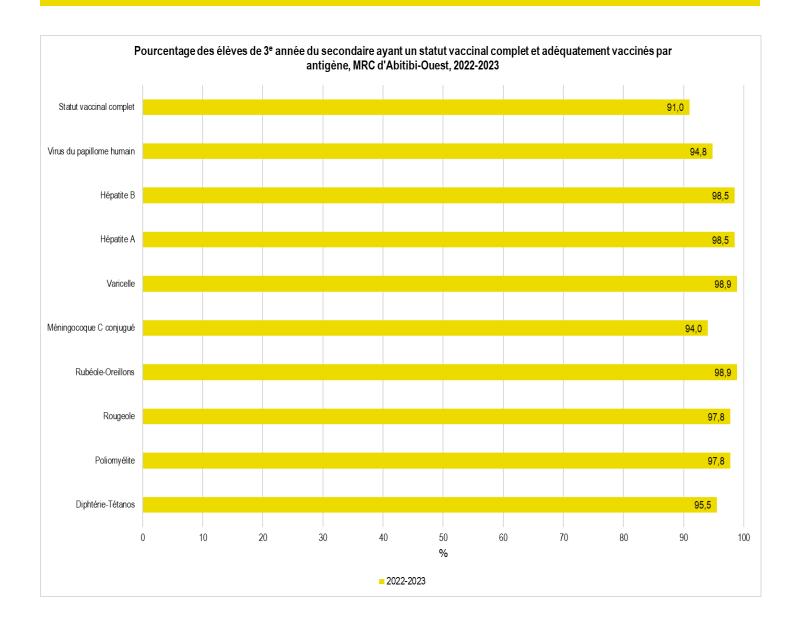




SOURCE



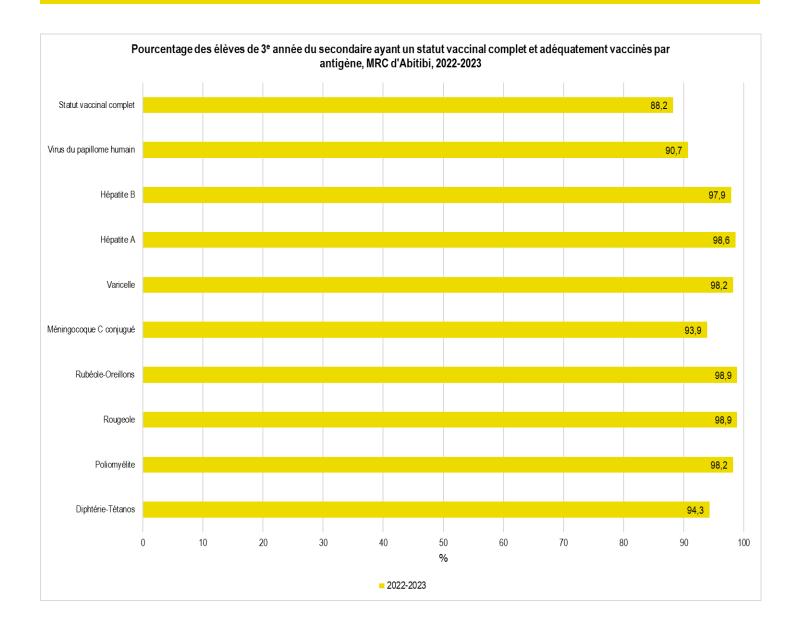




SOURCE



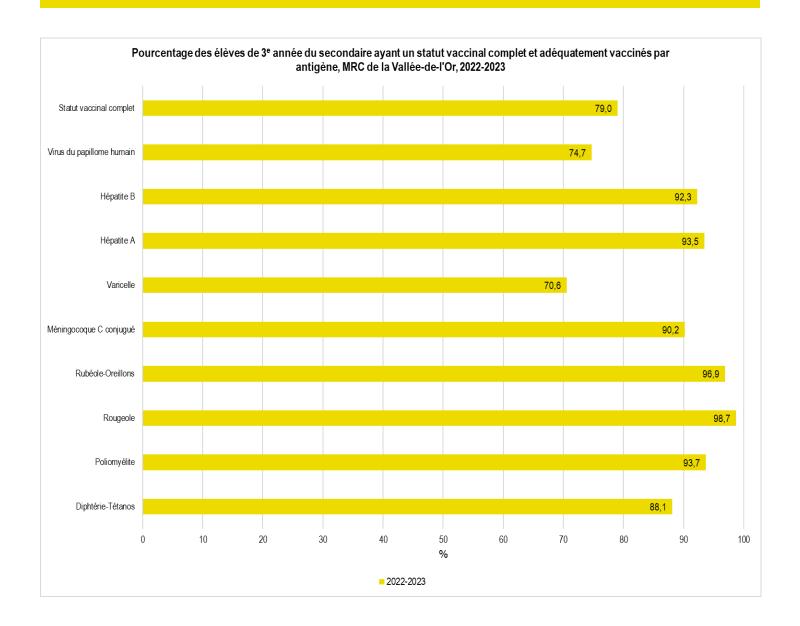




SOURCE







SOURCE

· P

